

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'



Trimestriel

AGAM



Chers amis généalogistes,

Nous avons eu ce mois de mars, notre assemblée générale qui nous a permis d'échanger avec les participants, les réalisations de 2025, ainsi que nos projets pour l'année à venir. La refonte de notre site web fait ainsi partie des chantiers significatifs qui sont en cours. C'est un lien essentiel vers nos membres, ainsi que vers l'extérieur. Dans un monde où le numérique est omniprésent, il est une pièce maitresse de notre identité. Il ne faut pas pour autant négliger le contact humain qui restera toujours très valorisant et c'est pourquoi je vous invite à participer à nos prochaines réunions ainsi qu'à nos prochains événements.

Patrick Cavallo

**Réunions et permanences :**

- Réunion de Nice-AD06 : le dernier mercredi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.
- Réunion d'Antibes : le 2<sup>e</sup> samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot, Marc Duchassin.
- Entraide de Nice Saint-Paul : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois à 14h, avec Guy Sidler ; Louise Bettini, Isabelle Lombard.
- Entraide de Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois à 14h, avec Guy Sidler, Louise Bettini, Isabelle Lombard.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 14h, animée par Michel Schmitt.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1<sup>er</sup> samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.
- Réunion trimestrielle de Falicon ; animée par Marie-Pierre Jeancard Coast.
- Réunion en visioconférence : le 2<sup>e</sup> lundi du mois à 18h, animée par Patrick Cavallo.

Pour assister à la visioconférence. cliquer sur le lien : <https://meet.iit.si/AGAMentraide>

† Annick GIRARDET, membre de notre Conseil d'administration, nous a quittés le lundi 22 décembre 2025.

Pour sa gentillesse, ses compétences et son sens associatif, elle va bien nous manquer.

## Formations :

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place, s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
  - Formation Généatique ;
  - Formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
  - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
  - Généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ?
  - formation recherches sur nos ancêtres « Les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
  - Formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com) ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :  
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

## Adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com)
- Secrétariat : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Trésorier (Thierry Adam) :  
[tresorieragam@gmail.com](mailto:tresorieragam@gmail.com)
- Articles pour le bulletin (Denise Loizeau) :  
[secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Points GeneaBank (Louise Bettini) :  
[geneabankagam@gmail.com](mailto:geneabankagam@gmail.com)
- Contact pour les releveurs du pays niçois :  
(Michèle Parente) [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)
- Contact pour les releveurs du pays antibois/vençois  
(Thierry Adam) [tresorieragam@gmail.com](mailto:tresorieragam@gmail.com)
- Contact pour les releveurs du pays grassois :  
(Marc Duchassin) [duchassin.marc@wanadoo.fr](mailto:duchassin.marc@wanadoo.fr)
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :  
(Gabriel Maurel) [agam.cgrm@laposte.net](mailto:agam.cgrm@laposte.net)

## Local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart  
Tél : 09 50 73 13 63

## Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

### Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM 8 rue Delrieu  
06100 NICE

ou

par mail au secrétariat :

[secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)

## NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 4ème trimestre de la base AGAM.

- BEUIL : N 1842-1903, 1083 actes.
- BEUIL : M 1699-1803, 61 actes.
- BREIL/ROYA : M, 1886 actes (mise à jour du relevé).
- CAILLE : D 1793-19015, 534 actes non vérifiés.
- CLANS : N 1838-1841 & 1861-1903, 1064 actes.
- CONTES : N 1886-1903, 357 actes.
- MARIE : N 1762-1903, 388 actes.
- MARIE : M 1889-1903, 19 actes.
- ROQUEBILLIÈRE : N 1691-1720, 1145 actes.
- TOÛET DE L'ESCARÈNE : N 1800-1805 & 1825-1860, 767 actes.

Soit 7304 actes supplémentaires pour ce trimestre ; notre base AGAM atteint aujourd'hui un total de 1 548 891 actes.

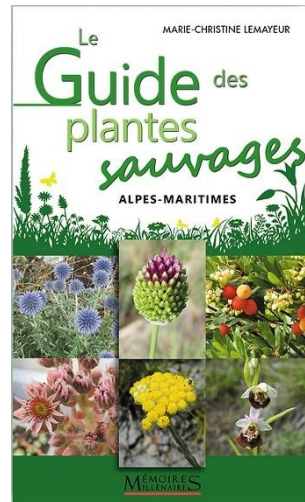
Alain Otho

## LE COIN DU LECTEUR

### Le Guide des plantes sauvages Alpes-Maritimes

Marie-Christine Lemayeur  
Editions Mémoires Millénaires

Des rivages méditerranéens aux sommets alpins, partez à la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel ! Avec près de 275 plantes répertoriées, ce guide pratique offre un très bel éventail de la riche flore des Alpes-Maritimes. Abondamment illustré de photographies, ce livre permet une reconnaissance facile des plantes grâce aux descriptions claires et accessibles à tous, même aux débutants, et de savoir dans quels types de lieux les observer. Des anecdotes pour chaque plante, usages traditionnels, croyances qui les entourent, particularités et même une trentaine de



délicieuses recettes à réaliser. Marie-Christine Lemayeur est autrice et peintre-illustratrice professionnelle depuis plus de 30 ans. Passionnée de botanique et de nature, elle a signé de nombreux ouvrages sur les plantes ainsi que sur le patrimoine

régional.

### Guide sur la généalogie et l'intelligence artificielle (G-IA)

2ème édition : Guide sur la généalogie et l'intelligence artificielle incluant des outils et des exemples et retours d'expériences

Pierre Erol GIRAUDY



« L'intérêt des Français pour la généalogie n'a cessé de s'accroître depuis les années 1970. La généalogie serait même devenue la troisième activité préférée des Français, après le bricolage et le jardinage. En cinquante ans, la vie des Français a

évolué, leur quotidien a été bouleversé et continue de l'être par les nouvelles technologies. Tout naturellement, il en va de même pour la généalogie.

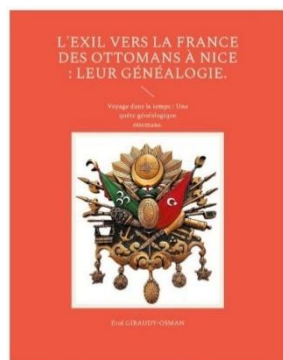
La Généalogie 4.0 désigne, ce qui est à notre sens, la quatrième révolution technologique de la généalogie, celle de l'intelligence artificielle. Nous avons choisi le terme de Généalogie 4.0 en analogie avec l'Industrie 4.01 » La G-IA désigne, ce qui est à mon sens, la cinquième révolution technologique de la généalogie, celle de l'intelligence artificielle avec l'agentique. J'ai

choisi le terme de Généalogie G·IA afin d'inclure définitivement les algorithmes et agents dans ces procédures généalogiques.

## L'exil vers la France des ottomans à Nice, leur généalogie.

Voyage dans le temps : une quête généalogique ottomane.

Pierre Erol GIRAUDY



Dans les pages de cet ouvrage intime, le destin des derniers Ottomans de Turquie se dévoile, telle une tapisserie finement tissée. À travers six carnets empreints de nostalgie, l'auteur nous guide des rives

du Bosphore aux rivages ensoleillés de la Riviera Française et Italienne. C'est l'histoire d'une noblesse ottomane déracinée, de princes et princesses dont les vies extraordinaires se réinventent dans l'exil. La princesse Méliké, fil conducteur de ce récit, nous introduit dans un monde où le faste d'antan côtoie la mélancolie du présent. Ce livre est à la fois une quête personnelle et un témoignage historique, mêlant avec grâce souvenirs familiaux et chroniques d'une époque révolue. Il peint le portrait saisissant d'une dynastie au crépuscule de sa gloire, oscillant entre la grandeur de son héritage et les défis d'une nouvelle vie en terre d'asile. Au-delà de l'histoire familiale ottomane, ce livre explore également les outils modernes dédiés à la généalogie. Je partage mes retours d'expérience sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour analyser et extraire des données de documents précieux pour tout généalogiste. En tant que co-auteur de deux livres sur Copilot de Microsoft et OpenAI, et auteur de nombreux ouvrages techniques, j'apporte une perspective unique sur l'intersection entre technologie et recherche généalogique. J'ai joint à cet ouvrage de nombreuses sources généalogiques

accompagnées de photos certaines exclusives, offrant ainsi un aperçu visuel et technique de cette fascinante quête familiale.

## GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous

proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

### Le diocèse de Pouzzoles : (dans RFG)

Il couvre une partie de la région de Naples. Il vient de s'offrir un site internet pour ses archives historiques qui couvrent une large période allant du XIIe siècle à la seconde moitié du XXe siècle.

Vous pouvez effectuer une recherche par localité (ville/paroisse) ou par année et par type. Il y a également un outil de recherche nominative d'actes de baptêmes ou de sépultures. Tout n'est pas encore en ligne, il faudra être patient.

Il faut aller dans l'onglet « strumenti » afin de démarrer la recherche.

[www.archivistoricodiocesipozzuoli.it](http://www.archivistoricodiocesipozzuoli.it)

ID	Battezzato/a	Padre	Madre	Battesimo	Riferimento
50	Civera Lucretia	Ferrante	Violanta Cavallo	1549/03/04	Libro: 1, Foglio: 4
161	Cavallo Pietro Antonio	Francesco	Bianchella Di Fraya	1551/03/08	Libro: 1, Foglio: 10v
177	Cavallo Ramundetta	Francesco	Bianchella Di Fraya	1552/02/23	Libro: 1, Foglio: 11v
1516	Cavallo Pietro	Nardo	Filidora De Travunculo	1581/11/06	Libro: 1, Foglio: 119v
1758	Cavallo Francesco	Antonio	Angela Di Felice	1584/07/23	Libro: 1, Foglio: 140v

## Girophares

La plateforme collaborative des Archives nationales ouverte à tous.

Girophares est développée par les Archives nationales de France. Sa devise : « L'union fait la force ». Les Archives nationales conservent plusieurs milliards de pages, et quelques millions ont été numérisées et

prises en ligne. Mais comment retrouver rapidement un document s'il n'a pas été précisément indexé ? Telle est l'ambition de la plate-forme : permettre à toutes et tous de contribuer à l'amélioration de la description des fonds conservés par les Archives nationales de France.

Contribuez en toute simplicité à l'indexation, la transcription et à l'annotation des fonds des Archives nationales et échangez avec un réseau de contributeurs bénévoles et passionnés.

Des exemples de projets :

- Naître ou mourir en mer, seconde phase État-civil de la marine marchande (1920-1949) ...

Depuis 1803, lorsqu'une naissance ou un décès intervient au cours d'un voyage maritime, le capitaine ou commandant du navire a alors les prérogatives d'officier de l'état-civil et se doit d'établir l'acte correspondant.

- Émigrés de la Révolution française  
Entre 1789 et 1800, environ 150 000 personnes quittent clandestinement la France pour les pays d'Europe et d'Amérique, La première vague d'émigration, avant 1792, est essentiellement aristocratique et contre-révolutionnaire ; la seconde vague, plus importante et élargie à toutes les classes sociales, est motivée par le massacre des Tuileries et le début de la Terreur.

- Devenir Français  
Indexation des décrets de naturalisation (1932-1948)

La publication des décrets de naturalisation au Journal officiel constitue la dernière étape de la démarche administrative visant à l'obtention de la nationalité française. Les Archives nationales conservent les décrets dits « originaux », ceux signés avant leur publication officielle. Ils sont classés par ordre chronologique et contiennent des informations relatives au demandeur (état civil, profession, résidence ou encore origine

des parents) mais aussi le numéro de dossier de demande de naturalisation, clé d'accès essentielle à la recherche dans les fonds. Par ailleurs, il s'agit de la seule information que l'on ne retrouve pas dans les décrets publiés au Journal officiel.

- Ecclésiastiques catholiques de 1881 à 1905

Pendant la période du Concordat (1801-1905), le clergé et les édifices religieux des cultes autorisés (catholicisme, protestantismes et judaïsme) sont financés par l'État. L'administration des Cultes est chargée de ces attributions de gestion et de contrôle. À partir de 1881, le service chargé du personnel religieux constitue un fichier alphabétique qui répertorie tous les ecclésiastiques rémunérés par l'État. Le fichier numérisé et mis en ligne concerne le clergé séculier catholique, qu'il s'agisse des professeurs ou d'aumôniers.

Chacune des 80 000 fiches indique, pour chaque individu : le diocèse dont il dépend, ses noms, prénoms et date de naissance, son titre en 1881, ainsi que divers renseignements sur son parcours : postes occupés, secours, pensions, décorations, voire mentions d'incidents d'ordre politique ou religieux.



<https://girophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

**La Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais** (Président Jean-Louis Caserio) prépare une exposition qui aura pour écrin la Bibliothèque municipale Odyssée sous l'intitulé de...

« Ils venaient du Mezzogiorno ». Elle sera inaugurée le samedi 18 avril à 11h se prolongeant jusqu'au 26 mai. Les premiers travaux de recherches sous l'égide du trio Gérard Isaïa, Philippe Calvin et Jean-Claude Volpi font ressortir que la communauté venue de Calabre (Italie) était étoffée.

Sous forme d'arbres généalogiques, de photothèques murales ou de vitrines de présentation, ce sera l'occasion de découvrir un étonnant focus pour mieux connaître l'implantation de cette communauté si attachante, si présente avec son lot d'anecdotes, ses itinéraires de migrations (parfois via les Etats-Unis), ses multiples familles et descendants... descendants bénéficiant « d'un statut particulier ».

En effet, de nos jours, il s'agit de catégories d'immigrés de seconde, voire d'une troisième génération (ou plus), qui sont devenus de "véritables Mentonnais" au travers du vécu de leur quotidien. Ce qui est un véritable enrichissement pour eux.

S. Calviera

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGAM 21 MARS 2026**

Le samedi 21 mars 2026 à 9h30, les adhérents de l'association généalogique des Alpes-Maritimes se sont réunis dans la salle paroissiale, 6 rue Caroline à Nice, en assemblée générale annuelle ordinaire. En 2025, nous avons poursuivi nos journées, ainsi que notre participation à différents évènements.

Pour les dépouillements d'actes, nous avons travaillé, au fil des années, sur presque toutes les communes des Alpes-Maritimes,

Au cours de l'année 2025, de nombreux relevés des communes du 06 ont été réalisés par les bénévoles de l'AGAM et déposés sur GeneaBank. La base des relevés de l'AGAM est passée à 1 541 617 actes (au 31/12/2025) soit une progression de 2 % sur cette année. Grâce au travail

des releveurs bénévoles, notre base s'est bien étoffée et assurera une aide significative à l'ensemble des chercheurs.



Un certain nombre de communes sont en cours de relevés. Il reste du travail, les volontaires sont les bienvenus. Nous avons répondu à de nombreuses demandes de recherches tout au long de l'année, venant de partout. Les visioconférences que nous avons lancées en 2020 fonctionnent bien. Pour les adhérents habitant hors du département, c'est une nouvelle opportunité de participer activement à la vie de notre groupe d'amateurs de généalogie. De nombreux sujets sont abordés comme l'intelligence artificielle appliquée à la généalogie. Notre bulletin est apprécié des lecteurs et j'ai été heureux, cette année, d'avoir eu de nouveaux contributeurs et d'avoir reçu des commentaires très positifs. Il est un lien essentiel entre nous et l'ensemble des adhérents, c'est aussi une vitrine de notre association au plan national et même international, la preuve en est la grande quantité de mails que je reçois y faisant référence. Contactez-nous si vous avez des articles ou des informations à nous communiquer.

Le rapport moral est approuvé à la majorité des votants.

Financièrement, le résultat de l'année 2025 est, pour la première fois, négatif à -399,88 euros. Cela s'explique principalement par le non versement de la subvention accordée habituellement par le Conseil départemental.

Les recettes sont en régression par rapport à 2024. Les cotisations des adhérents

constituent la source principale de nos recettes, complétée par le produit de la licence accordée à Geneanet pour la consultation de nos relevés et par les intérêts des sommes mises en réserve.



Les dépenses sont en progression. Elles sont constituées principalement par les loyers et charges de notre local, ainsi que par nos journées de généalogie, l'organisation de l'assemblée générale et la location de salles pour nos réunions. Les autres charges, incompressibles, sont les cotisations à la Fédération Française de Généalogie et à la Fédération des Associations du Comté de Nice, les frais d'Internet et téléphone, les frais administratifs et financiers, et l'assurance. Le rapport financier est approuvé à la majorité des votants.

Elections :

Les cinq candidats qui se sont présentés ou représentés sont tous élus ou réélus comme membres du conseil d'administration de l'AGAM à la majorité des suffrages exprimés.

Pour l'année 2026, le conseil d'administration de l'AGAM est composé des 13 membres suivants :

- Thierry ADAM
- Louise BETTINI
- Patrick CAVALLO
- Stéphanie CALVIERA
- Marc DUCHASSIN
- Arlette FIXOT
- Marie-Pierre JEANCARD COAST
- Denise LOIZEAU
- Isabelle LOMBARD
- Gabriel MAUREL

- Stéphane SAINSAULIEU
- Michel SCHMITT
- Marc UGOLINI



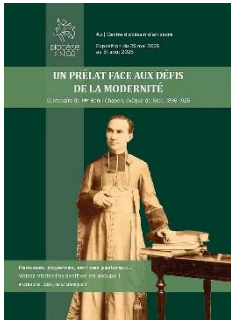
**Les membres élus du CA**

Notre AG a été suivie d'un traditionnel et fort sympathique banquet niçois au restaurant l'Union, tout proche de notre salle de réunion.

P. Cavallo



## Visite de l'exposition en hommage à Mgr Henri Chapon



Le 18 février 2026, les adhérents de l'AGAM ont été cordialement invités à visiter cette exposition au musée d'art sacré, avec Gilles Bouis, archiviste diocésain, dans la crypte de l'église Sainte-Jeanne d'Arc, à Nice.

### Un prélat face aux défis de la modernité

Source : Diocèse de Nice

Du 23 mai 2025 au 31 août 2026 à Nice, le Centre diocésain d'art sacré présente sa nouvelle exposition. Elle commémore le centenaire du décès de Mgr Henri Chapon, évêque de Nice de 1896 à 1925. «Le nom de Mgr Chapon restera attaché avec ceux de quelques évêques et hommes d'État à une période troublée de notre vie nationale et religieuse et l'historien futur devra dégager et mettre en lumière l'action parfois décisive, toujours vigoureuse, de ce pasteur d'âmes.»

Les propos du chanoine Giaume publiés en décembre 1925 à l'occasion de la disparition de Mgr Chapon nous rappellent combien son épiscopat allait s'inscrire durablement dans notre histoire diocésaine contemporaine.

Nommé évêque de Nice en 1896, le prélat découvre un diocèse marqué par d'antiques traditions chrétiennes mais dont les limites, fixées sur le département depuis seulement dix ans, en font le plus jeune de France. Cette nomination d'un ardent patriote, formé à l'école de Mgr Dupanloup à Orléans, semble toute choisie pour continuer la « francisation » du comté niçois où le sentiment national doit encore faire ses preuves. C'est dans ce contexte singulier, auquel s'ajoutent les enjeux de la sécularisation du pays, que l'action de Mgr Chapon va s'avérer décisive pour faire entrer le diocèse dans la modernité du siècle qui s'annonce.

Cent ans plus tard, même s'il n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, Mgr Chapon suscite toujours l'intérêt de l'historien, tant sa personnalité a profondément marqué la vie ecclésiale française au tournant des XIXe et XXe siècles. Tout d'abord, au niveau local, près de trente années d'épiscopat vont permettre d'établir les structures d'une Église diocésaine qui a su s'adapter aux bouleversements politiques et religieux de la fin du Concordat. Puis, au niveau national, malgré son ralliement à la République selon l'enseignement de Léon XIII, il sera de tous les combats pour défendre les libertés religieuses et les intérêts de l'Église. Enfin, sa proximité avec plusieurs pontifes lui permettra de jouer un rôle d'intermédiaire dans les relations tumultueuses entre la France et le Saint-Siège.

Afin de commémorer ce centenaire, l'exposition « Un prélat face aux défis de la modernité » propose de retracer les aspects de sa personnalité et les épisodes de son épiscopat au travers de ses archives et de ses objets personnels conservés par le diocèse. La mise en valeur de ces collections a été possible grâce à la précieuse collaboration de Michel Graniou, photographe.

De sa formation à Orléans à la découverte des Alpes-Maritimes, des années de luttes et d'épreuves à la réconciliation avec la République, chaque vitrine du Centre diocésain d'art sacré illustre un moment de cette histoire comme un ultime témoignage laissé par le dernier évêque concordataire de Nice.



Gilles Bouis

Délégué épiscopal à l'art sacré

[cdas@nice.catholique.fr](mailto:cdas@nice.catholique.fr)

<https://nice.catholique.fr/exposition-un-prelat-face-aux-defis-de-la-modernite/>

<https://nice.catholique.fr/mgr-hapon-un-prelat-face-aux-defis-de-la-modernite/>

## LES HOMMES DU COMTÉ :

Dans cette rubrique, je me propose d'évoquer des figures marquantes de notre comté de Nice.

### La famille Gallean (d'après Toselli -1860)



Galleani (Galléan de Nice)  
Comte d'Ascros, Caravonica, Toudon, Tourette Revest, Utelle; seigneur de Revest; coseigneur de Châteauneuf

*Bandato d'oro e d'azzurro, con il capo di rosso carico di un leone d'oro, illeopardito [De Orestis e Rabino]<sup>1</sup>*

**GALLÉAN JEAN**, fils aîné de Pierre Galléan, naquit à Nice vers la moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Bien que son père fût un littérateur distingué et l'un des premiers professeurs de l'université de Turin, il choisit une autre carrière et s'adonna au commerce. Armateur, négociant actif, entreprenant et industriel, il jouissait en outre comme marin d'une haute réputation, et s'était personnellement signalé dans plusieurs combats contre les corsaires africains.

La plus grande partie de la noblesse de ces temps-là, s'occupait de commerce et de navigation. Plusieurs gentilshommes niçois avaient même à cet effet formé des sociétés avec ceux de Gênes ; aussi Jean Galléan, pour resserrer davantage ses relations avec les Génois, épousa une demoiselle Nicoletta Doria; c'était connaître bien mal le caractère mercantile du peuple génois que d'espérer triompher par des liens de parenté de sa cupidité et de son égoïsme. La preuve ne s'en fit pas longtemps attendre.

Ayant confié l'un de ses bâtiments à un certain Thomas Oliviero de Savone pour aller chercher à Hyères du sel destiné à Viareggio, l'office de Saint-Georges fit saisir et brûler le navire qui portait le pavillon savoyard, s'empara de la marchandise, et retint prisonniers le capitaine et les matelots.

Le développement que prenait chaque jour le commerce maritime de Nice avait porté ombrage à la république de Gênes, qui, dans sa jalousie et sans déclaration de guerre préalable, avait ordonné à ses galères de capturer tous les bâtiments portant le pavillon de Savoie.

Jamais Galléan ne put obtenir satisfaction de ce fait inouï, qui n'était que le prélude de tous ceux que dans sa haine la république de Gênes lui réservait à l'avenir.

Il se trouvait dans le port de Bona, en compagnie de deux capitaines génois, quand deux corsaires siciliens vinrent lui demander de voyager de conserve. On s'engagea de part et à se prêter un mutuel secours en cas d'aventure et l'on mit à la voile. Il n'y avait pas une heure que l'on avait quitté le port, quand apparurent trois galères commandées par Camalo, corsaire turc. Aussitôt Galléan, se préparant au combat, fit avertir les deux bâtiments siciliens de se tenir prêts à la défense ; mais ceux-ci, qui n'étaient en cette circonstance, que les instruments de trahison des capitaines génois, lui firent répondre, tirant de bord à terre, qu'ils avaient, de ce Camalo, un sauf conduit, et l'abandonnèrent.

<sup>1</sup> Federico Bona <https://www.blasonariosubalpino.it/index1.html>

Quoique seul contre ces trois galères, Galléan n'en fit pas moins bonne contenance ; mais, accablé par le nombre et ayant reçu deux blessures, il fut fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté qu'au prix d'une forte rançon. À Gênes même, ne pouvant obtenir justice contre ses débiteurs et rentrer par conséquent dans les sommes qui lui étaient dues, il revint à Nice, où ses deux frères Raphaël et Claude s'associant à son juste ressentiment, armèrent à frais communs plusieurs navires, et le nom de Galléan répandit bientôt la terreur sur les côtes de la Ligurie. Pour faire tête à ce capitaine intrépide, la république rappela les galères qui naviguaient dans le Levant.



La ville de Nice et son château

Forcé de céder à des forces supérieures, Jean rentra dans le port de Nice, mais toujours poussé par le désir de la vengeance, il entreprit la construction d'un vaisseau de haut bord, tel qu'il n'en existait pas encore de semblable chez aucune puissance maritime.

Possesseurs de grandes richesses, les trois frères Galléan, assistés des principaux négociants et capitalistes, menèrent à bonne fin la construction de ce grand vaisseau sur la plage de Nice, où il fut lancé en octobre 1489, en présence d'un grand concours de spectateurs.

On lui donna les noms de Sainte-Marie et de Saint-Raphaël, puis on le remorqua jusqu'au port de Villefranche pour terminer son équipement.

Il fut monté par les marins les plus éprouvés, Jean en prit lui-même le commandement en qualité de capitaine.

GIUSTINIANI dit que ce vaisseau était de la portée de 1,600 tonneaux (27/m CANTARA), extrêmement élevé de bord, fourni d'une nombreuse artillerie, et monté par cent-cinquante hommes d'équipage.

Les préparatifs achevés, Jean partit, muni d'un sauf-conduit délivré par le vice-gouverneur de Nice, Ludovic de Viry, en date du 9 février 1490, et accompagné de son frère Claude qui montait un autre navire nommé le Saint-Michel.

Jean fit plusieurs courses heureuses sur les côtes d'Espagne, d'Afrique et de Sicile, poursuivant à outrance tous les navires génois qu'il rencontrait, et mettant en fuite les galères de la république qui n'osaient plus l'attaquer.

Ces succès ne firent qu'accroître les mauvaises dispositions des Génois qui étaient déjà jaloux de l'extension que prenait la marine des ports de Nice et de Villefranche. La récente construction du grand vaisseau des frères Galléan, à laquelle ils accusaient les Florentins d'avoir coopéré de leur argent, n'était pas faite pour diminuer leur animosité. Aussi, Jean, en butte à mille vexations de leur part, avait résolu de vendre le vaisseau à l'amiral fils de don Frédéric d'Aragon, vice-roi de Naples, quand il reçut des lettres du duc de Savoie Charles, dans lesquelles ce dernier le priait de ne pas le vendre s'il voulait lui faire plaisir, et, en même temps, ordonnait de faire tous ses efforts pour se saisir d'un navire génois qui en avait capturé un autre chargé de sel, qui naviguait sous le nom de la duchesse Blanche son épouse.

Jean n'hésita point, et, rompant toute négociation, il se rendit à Marseille pour renforcer son équipage, afin de se mettre en mesure de prendre la mer et de courir sus aux Génois, Turcs et Barbaresques.

Cette campagne, qui ne dura que deux mois, lui fut peu avantageuse et n'eut d'autre résultat que la prise d'un seul bâtiment et de quelques milliers de ducats d'or.

Il revint enfin dans le port de Villefranche pour s'y ravitailler mais, tandis que ce courageux citoyen, excité par la reconnaissance publique, songeait à reprendre le cours de ses excursions, les puissances maritimes d'Italie rivalisèrent d'empressement pour négocier l'acquisition de son vaisseau, devenu l'admiration et la terreur de la Méditerranée. Les florentins écrivirent à Galléan pour l'engager à leur donner la préférence ; de nouveaux émissaires furent envoyés par le vice-roi de Naples, et finirent par faire l'offre, le 10 octobre 1490, de 15,000 ducats d'or, tandis que de son côté la république de Gênes envoyait Christophe Salvago en qualité d'ambassadeur chargé de proposer aux consuls de rétablir la liberté du commerce entre les deux nations ; moyennant la cession de la NAVE GALLEANA à prix d'estimation. Fidèles à leur système de duplicité, les Génois ne faisaient ces propositions astucieuses que pour éloigner l'agent du vice-roi de Naples, et pour avoir le temps de méditer une nouvelle trahison. Le conseil de ville, assemblé plusieurs fois dans l'intention de terminer cette affaire, éprouva mille difficultés que l'envoyé génois faisait naître sous différents prétextes.

Le mauvais vouloir de l'ambassadeur génois était si évident, que Mgr l'évêque, qui était en cette occasion intervenu au conseil avec plusieurs concitoyens, ne put s'empêcher d'observer, qu'il était vraiment extraordinaire de voir les Génois se montrer si acharnés pour un seul navire, et contre un particulier qui leur donnait l'assurance de ne plus les offenser, et offrait même d'envoyer à Gênes, en otage, sa femme et ses enfants.

Les choses en étaient à ce point, quand tout-à-coup on apprit, avec indignation, que deux bombardiers français, gagnés à prix d'argent, étaient partis du port de Gênes sur un bateau rempli d'artifices, et s'étaient glissés à la faveur de la nuit dans le bassin de Villefranche, en essayant de mettre le feu au vaisseau.

Pris en flagrant délit, ils trouvèrent la peine de leur crime. Le peuple irrité contre Salvago, qu'il accusait d'avoir conduit cette trame, se livra aux transports d'une aveugle fureur.

Toute négociation étant ainsi rompue, les Galléan firent des emprunts considérables, vendirent leurs bijoux pour deux milles écus d'or, et avec leurs propres fonds armèrent en guerre une galère, deux galéottes et un brigantin pour les adjoindre au vaisseau. L'élite des marins de Nice et de Villefranche s'empressa de partager les périls et la gloire d'une nouvelle course. L'escadre étant sortie du port de Villefranche dans les premiers jours du mois de juin 1491, captura sur les côtes de l'île de Corse une caraque de la république de Gênes richement chargée. Au retour de la croisière, une horrible tempête dispersa les bâtiments et jeta le vaisseau amiral dans le golfe de la Napoule. Julien de Magnéri, commandant les galères de la république de Gênes, informé de la position de son ennemi, fit aussitôt force de voiles pour venir l'attaquer avec sa flotte,

composée des trois galères, deux galléons et trois caraques. Malgré la supériorité du nombre, et le peu d'espace pour manœuvrer, Jean Galléan engagea le combat avec une telle résolution, que le capitaine génois, craignant de voir échapper sa proie, préféra employer une troisième trahison. Il envoya à Galléan un officier pour lui proposer une entrevue ; les protestations amicales du génois trompèrent la bonne foi du crédule amiral, il accepta sans défiance l'invitation du perfide Magneri, mais, à peine arrivé sur son bord celui-ci le fait charger de chaînes et traîner a fond de cale.

Dans la nuit qui suivit cet infâme attentat, Magneri fit voile vers les côtes de la Ligurie. Là, il osa faire amener l'infortuné Galléan sur le pont, et, après l'avoir accablé des plus grossiers outrages, il le condamna à être exposé en pleine mer, sur un faible esquif, à moitié rempli d'eau. Cette sentence barbare reçut son exécution, mais les vagues furent moins cruelles que ces infâmes bourreaux. La main de la Providence ramena la victime au rivage d'Albenga ; Galléan, recueilli par un brigantin marchand, fut conduit au port de Gênes, où il subit les tourments d'une longue captivité. Sa famille ignorait depuis longtemps la destinée de ce brave marin, lorsque Catherine du Carret, marquise de Final, sa proche parente, secrètement informée de son sort, employa ses bons offices auprès du sénat de Gênes, pour obtenir sa liberté ; il dut renoncer à toute réclamation au sujet du vaisseau capturé, avec serment de ne pas divulguer le traitement indigne qu'on lui avait fait essuyer. Comme garantie de ses promesses, il fallut donner des otages, qui parvinrent à s'échapper. Quelque temps après son retour à Nice, Jean Galléan obtint de l'autorité du Pape d'être dégagé de son serment, et fit paraître une protestation solennelle contre les violences des Génois, dont il se plaignit au duc de Savoie, au roi de France et aux principaux souverains de l'Europe, demandant satisfaction et réparation des dommages par lui soufferts. Il paraît que ses instances furent continuées jusqu'en 1520, et n'eurent t d'autre résultat que de belles promesses. La duchesse Blanche de Savoie, ne crut pas devoir intervenir dans cette affaire et se borna à réparer les malheurs de la famille Galléan, en la comblant d'honneurs et de dignités. Jean Galléan et son fils Pierre-Hospice, réitérèrent plusieurs fois leurs demandes en dédommagement auprès de la République de Gênes, mais leurs réclamations n'eurent aucun succès, et ne finirent qu'avec la mort tragique de Jean, advenue le 5 juin 1538. En entrant au Château, où il était de garde, il fut tué d'un coup de feu sans qu'on n'ait jamais pu savoir d'où il était parti.



Villefranche, son fort et le mont Alban

**GALLÉAN MARC-ANTOINE**, gentilhomme niçois, marin intrépide, fut nommé par lettres patentes, en date de Turin 22 novembre 1567, lieutenant-général des galères de Savoie. Le 11 juin 1569, il fut fait capitaine et gouverneur de la ville de Sospel et de sa viguerie, et, le 26 avril 1573, lieutenant-amiral et chevalier de justice de l'ordre des saints Maurice et Lazare. On lui confia le commandement de deux galères armées en guerre, pour aller croiser sur les côtes d'Afrique contre les infidèles.

Le succès le plus complet couronna son entreprise. Il revint, au bout d'un an, chargé de riches dépouilles et ramenant avec lui deux bâtiments ennemis sur lesquels se trouvaient plusieurs esclaves chrétiens enchaînés, qui recouvrèrent ainsi la liberté.

Le duc Emmanuel-Philibert, plein de confiance dans le courage et les talents de l'amiral Galléan, vint en personne à Nice, en 1575, pour activer les armements. Mais, à peine de retour, Marc Galléan mourut, sans avoir la consolation de s'entendre adresser de la bouche de son souverain les éloges qu'il avait si bien mérites. Jaloux cependant de récompenser tant de valeur, le duc de Savoie nomma son fils Jean-Paul Galléan capitaine-général de toutes les milices de la ville et vicarie de Sospel, et chevalier de justice par lettres patentes du 9 août 1576.

**GALLÉAN ULYSSE**, des seigneurs de Châteauneuf, docteur ès-lois, naquit à Nice vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce personnage, d'une science profonde, jouissait à Turin d'une grande réputation et mérita d'être promu, en 1623, à la dignité de second président au Sénat de Turin, pour ses services comme gouverneur d'Oneille et sénateur ordinaire. Il laissa plusieurs manuscrits pleins d'érudition traitant des matières légales.

**GALLÉAN, fra Ludovic**, chevalier de Malte, fut un des plus vaillants chevaliers issus de cette famille dont s'honore la ville de Nice, sa patrie. À peine eut-il reçu la croix de Malte, en 1592, que, comprenant tous les devoirs que lui imposait sa nouvelle position, il résolut de s'en rendre digne par sa valeur tant sur terre que sur mer.

Il se rendit d'abord utile à sa religion en allant au secours de l'île de Gozzo, menacée d'un assaut par l'armée turque. Il fit ensuite sept caravanes et divers autres voyages en course contre les Turcs, tant sur les galères de sa religion, que sur des brigantins, galères et galéottes armées par lui, et déjà témoins de sa valeur contre les ennemis des chrétiens. Il s'était vaillamment conduit à la prise des bâtiments de Lépante ; il était monté à l'assaut suivi seulement de douze soldats et de quatre marins.

Peu de temps après, il fit un voyage dans le Levant pour le roi catholique, avec la galère capitane de l'escadre de don Octavien d'Aragon.

En 1604, conduisant à Malte un brigantin de quatorze bancs, désarmé, que le chevalier fra André des comtes de Languaglia avait fait fabriquer à Messine, il fut assailli, par une fuste montée par des Turcs, à proximité de l'île des Courants. Fra Galléan, dans cette affaire, combattit si vaillamment qu'après avoir tué le Rais et sept à huit Turcs, il se rendit maître de la fuste ennemie, et fit trente et un Turcs prisonniers, bien qu'il n'eût que très peu de monde à bord, et encore presque tous passagers ; manquant d'armes à feu, n'ayant à sa disposition que sept épées et quelques rondelles, et qu'il eût reçu pendant le combat une forte blessure au front.

Pendant tout le temps de la lutte, soutenue de la part des chrétiens avec des pierres, Galléan, l'épée au poing, ne quitta pas un instant la proue de son navire. Ces différents traits de courage lui valurent, en 1606, le titre de capitaine de la galère capitane de Sicile, qui lui fut conféré par D. Octavien d'Aragon, et une bonne pension de la part du Roi catholique. En 1608, se trouvant aux affaires des Aracche en Afrique, il fut, sur la proposition de D. Emmanuel Pacecco, chargé par le marquis de Sainte-Croix, général en chef, de conduire les travaux des mines, dirigés contre les fortifications de cette ville.

En 1609, D. Philippe Melchior Pacecco, comte de Saint- Etienne, surintendant des galères de Sicile, lui confia le commandement de trois galères, pour les conduire à Messine. À son retour, ayant repris le commandement de la capitane, il captura un navire turc de haut bord, ce qui lui valut au mois d'août, la place de lieutenant-général de l'armée des galéottes dans la mer Méditerranée. Au mois d'avril 1610, il fut nommé capitaine d'une galéotte de vingt-deux bancs par le vice-roi de Sicile D. Jean Fernandès Pacecas, marquis de Villene, duc d'Ascabone ; cette galéotte était destinée à la garde du pont de Palerme, contre les corsaires, en l'absence de l'armée occupée en Espagne, pour l'expulsion des Maures. Fra Ludovic Galléan continua à servir fidèlement le roi d'Espagne contre les ennemis du christianisme, jusqu'à la fin de septembre 1611, où, combattant énergiquement contre les Maures à l'île des Cerchines ou Carchanes il fut frappé mortellement, et ne survécut que très peu de sa blessure.

**GALLÉAN, fra JEAN-JEROME**, des seigneurs de Châteauneuf, né à Nice, fut reçu chevalier de Malte en 1616. Il se rendit célèbre par ses exploits contre les Turcs.

Jérôme Galléan sortit du port de Malte, en 1631, pour combattre les infidèles, comme capitaine d'une pétache (petacchio) nommée Notre-Dame-des-Carmes, montée par cent trois hommes d'équipage, armée de deux pièces d'artillerie et de cinq pétards en bronze et portant pavillon de la religion. Arrivé, le 28 avril, à la hauteur du cap Blanc en Chypre, il aperçut aux premiers rayons du soleil huit galères bien armées de l'escadre de Rodi, commandées par le corsaire Abasar, général de ladite escadre. Lorsqu'ils furent à portée de canon, les Turcs jetant, selon leur habitude, des cris perçants et sauvages, hissèrent leurs bannières au son d'une musique barbare.



La capitane, suivie de deux galères, arbore son pavillon, l'assurant d'un coup de canon, qui fut rendu par Galléan ; les corsaires, forts de leur nombre, s'approchèrent alors des navires chrétiens, espérant s'en rendre maîtres ; mais l'équipage qui, d'après les ordres de Galléan, s'était tenu couché à plat ventre sur le pont, les reçut avec une vive décharge de mousqueterie. Les Turcs tentèrent l'abordage, mais sans plus de succès. Tous ceux qui s'efforçaient de s'accrocher au navire, devaient lâcher prise, ou avaient les doigts coupés à coup de hache.

Après plus de deux heures d'un combat acharné, les trois galères ennemies durent abandonner le navire, mais elles revinrent bientôt à la charge, renforcées par cinq autres qu'elles avaient ralliées. Effrayés par le nombre, les matelots chrétiens commençaient à perdre courage, suppliant leur capitaine de se rendre, et préférant, disaient-ils, être faits prisonniers, que d'affronter une mort certaine.

Galléan, bien que blessé d'un coup de feu à la cuisse, ne négligeait rien pour relever leur moral, et, prêchant de paroles et d'exemple, il n'abandonna pas un instant le pont, même pour se faire panser. Ce second combat dura encore deux mortelles heures. Les huit galères s'éloignèrent à demi-portée du vaisseau de Galléan et lui lâchèrent une volée de canon, qui lui coupa le mât d'artimon. Profitant d'un moment de répit, le brave capitaine fit distribuer à ses hommes quelques biscuits trempés dans du vin et les prépara à un troisième abordage. Cette fois les huit galères, résolues d'en finir, entourèrent de nouveau leur intrépide adversaire et, pendant deux heures encore, l'assaillirent, mais sans résultat. Frappés de tant de valeur, les infidèles cessèrent un instant la lutte. Reprenant alors courage, les chrétiens se mirent à lancer sur la mature des galères ennemies des projectiles incendiaires. Les Turcs ripostèrent par un feu bien nourri et plusieurs d'entre eux étaient déjà parvenus à sauter à bord, quand un de ceux qui lançaient les projectiles, blessé au bras d'un coup de carabine, laissa tomber sa grenade sur le pont du navire chrétien, et mit le feu à la poupe. Craignant alors que le feu ne se communiquât à ses bâtiments, le commandant turc donna l'ordre aux huit galères de s'éloigner. Il était temps, car les braves défenseurs de la Croix commençaient à perdre tout espoir. Les soldats turcs restés à bord et qui cherchaient déjà à y arborer leur drapeau en signe de victoire, furent tous tués et jetés à la mer. Galléan seulement alors quitta le pont pour se faire panser, recommandant toutefois au pilote Angelin Vasallo, natif du château de Nice, de continuer à menacer les Turcs de son épée. Une dernière bordée fut le signal définitif du départ des huit galères qui allèrent mouiller à, 20 milles de Chypre.

Les Turcs, en cette affaire, eurent plus de 400 morts ou blessés, dont deux capitaines tués. Les chrétiens, comptèrent 32 morts et 27 blessés ; de 3000 balles de mousquet qu'ils avaient à bord on n'en retrouva que quelques-unes après la bataille ; deux pétards et un canon étaient hors de service. Le capitaine Galléan, le pilote et l'équipage entier firent en cette occasion des prodiges de valeur ; treize jours après, ils arrivaient à Malte, sur ce vaisseau à moitié détruit, criblé de balles et presque sans voiles. Toute la population, les religieux de Malte le grand Maître en tête, étaient venus sur les quais pour les recevoir et rendre hommage au courage et à l'intrépidité de ces vaillants guerriers, qui par miracle, pour ainsi dire, avaient échappé à un si grand péril.

En 1638, le chevalier Jean-Jerôme Galléan, de passage devant Nice, entra dans le port de Villefranche et alla présenter à l'église de Notre-Dame-de-Cimiez, un drapeau rouge, qu'il avait pris en juin de la même année, dans l'attaque que les six galères de Malte donnèrent devant la ROCHELLA en Calabre, à trois grands vaisseaux du pacha de Tripoli, commandés par le fameux corsaire Bechasa renégat marseillais.

Dans ce combat, le capitaine Galléan, avec sa galère nommée Saint-Pierre, fut le premier à attaquer la capitane des Turcs, et, après un long et sanglant combat, dans lequel plusieurs chevaliers français, espagnols et piémontais, perdirent la vie, il s'en rendit maître, ce qui décida de la victoire en faveur des chrétiens. Plus de 150 Turcs furent tués, 250 faits prisonniers, et 64 jeunes chrétiens qui se trouvaient à bord, libérés de l'esclavage. Galléan offrit aussi à la sainte Vierge de Cimiez une certaine somme d'or, pour l'achat d'un tabernacle d'argent.

Le 25 novembre 1639, Jean-Jerome Galléan fut nommé gouverneur de l'île de Gop, par le grand maître Jean Paul Lascaris son compatriote...

Mais il y a d'autres Galléan niçois, qui ne sont pas cités par Toselli, qui se sont illustrés dans le commerce et l'industrie européenne, comme l'industrie de filature de la soie.

C'est l'homme d'affaires Jean Jérôme Gallean qui a lancé l'industrie de la filature en 1676, à côté de chez nous, à Caraglio dans la province de Cuneo, et qu'il a réussi peu de temps après un effort économique et organisationnel remarquable pour son temps.



Jean François Gallean, son père, est considéré comme l'un des principaux artisans de la transformation de l'industrie de la soie dans la seconde période du Seicento. Il a eu le mérite d'introduire les forces hydrauliques, de développer à Bologne des machines d'avant-garde dans cette industrie, et d'autre part, il est l'un des auteurs de la codification des pratiques pour l'amélioration du système productif.

En 1670 et 1671, le père et le fils se sont lancés dans la réalisation et la gestion de l'entreprise de Venaria, en construisant le premier ensemble de filature moderne incluant un laboratoire.

Puis, cinq années plus tard, ce fut le tour du siège de Caraglio<sup>2</sup>, également caractérisé par une nouveauté importante en ce qui concerne son placement hors agglomération, dans une zone agricole où il était facile de récupérer la matière première chez les paysans locaux et de fonctionner à moindre coût.

P. Cavallo



La maison des Galléan à Nice est celle du restaurant Acchiardo, elle fait l'angle de la montée du château

<sup>2</sup> Il Filatoio di Caraglio  
<https://www.filatoiocaraglio.it/>